

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article394>

# Que se passe-t-il après confirmation de l'inscription ?

- Réseaux numériques - Outils de gestion - Gestanim - Enseignant -



Date de mise en ligne : mardi 23 octobre 2007

---

Mission TICE 38

---

## Que se passe-t-il après confirmation de l'inscription ?

---

Lors de l'inscription, les informations saisies (choix des animations, nombre d'heures en fonction de la quotité de travail, etc.) sont récapitulées dans une fenêtre pour confirmation. Après avoir cliqué sur le bouton "Tout est correct"...

- Soit le code d'inscription saisi est reconnu dans la base : l'inscription est enregistré et un mail de confirmation est envoyé à l'école de rattachement.
- Soit le code d'inscription saisi n'est pas reconnu dans la base : la demande d'inscription est transmise à l'IEN. Selon la raison du rejet, le secrétariat peut procéder lui-même à l'enregistrement ou demander à l'enseignant de recommencer la procédure d'inscription. Dans tous les cas, l'enseignant est informé.